

Nouméa, le 12 mars 2018

Déclaration du Comité des Sages

Les Accords de Matignon – Oudinot en 1988 et l'Accord de Nouméa en 1998 ont permis aux calédoniens de sortir d'une période douloureuse d'affrontement et de violence.

Ils ont insufflé l'esprit de dialogue, de paix, de fraternité et de construction.

Dans la perspective du référendum d'autodétermination, sur proposition de l'Etat et avec sa participation, les responsables des groupes politiques au Congrès ont été invités à entreprendre des discussions sur différents thèmes susceptibles de contribuer à une réflexion sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Un cadre d'échanges a été créé, appelé groupe de travail « sur le chemin de l'avenir ». Cette structure constitue un lieu de dialogue, d'échanges et d'expression de valeurs et principes, alors même qu'ils peuvent ne pas être partagés.

Le Comité des Sages souhaite exprimer son inquiétude face aux tensions que connaît le groupe et encourager les partenaires de ce dialogue à poursuivre les échanges dans le respect mutuel. La préparation de l'avenir constitue une exigence morale qui devrait s'imposer à tous et est attendue par les calédoniens.

Le Comité des Sages rappelle que les valeurs océaniques, kanak, religieuses et républicaines, qui font partie de notre patrimoine, sont et doivent rester une source d'inspiration commune à tous les calédoniens. Ces valeurs doivent guider les relations d'échanges et de dialogue avec la recherche du consensus dans les décisions collectives et la reconnaissance de l'intérêt général l'emporter sur les intérêts particuliers.

Il invite les différentes parties concernées à reprendre le chemin du dialogue trop vite interrompu alors qu'il est la seule voie d'apaisement et de construction dans la paix.

Les membres du Comité des Sages :

Taïeb Aïfa

Rock Apikaoua

Sosefo Falaeo

Jean-Pierre Flotat

Robert Frouin

Jean Lèques

Anne-Marie Mestre

Elie Poigoune

Marie-Claude Tjibaou

Octave Togna

Fote Trolue

Billy Wapotro